



COMEOS

Avenue Edmond Van Nieuwenhuysse, 8
1160 Auderghem

Bruxelles, le 25 mars 2020

Objet: COMMERCE - Parce que nous n'avons plus le temps d'attendre !

Depuis le 18 mars, les organisations syndicales tentent de discuter avec la fédération patronale afin de mettre en place au niveau du secteur des mesures cohérentes qui s'appliquent à chacun des travailleurs-euses du commerce alimentaire.

Face à un même risque, chacun des travailleurs mérite une même protection, un même respect, une même reconnaissance et vite !

Après la discussion sur les mesures de sécurité qui étaient dès le 18 mars une priorité pour chacun d'entre nous, le front commun syndical a formulé plusieurs revendications au niveau du secteur en ce qui concerne les magasins alimentaires :

1. En terme de sécurité : nous demandons de réduire les jours et plages d'ouverture au public. À ce stade, les magasins sont ouverts 6 jours/7. Chacun peut donc faire ses courses correctement et ce même avec le filtrage de la clientèle qui permet de maintenir les distances de sécurité minimales. Ouvrir le dimanche dans les zones touristiques n'a plus aucun sens en période de confinement qui empêche le tourisme. Il en va de même pour les dimanches matin ou les dimanches en journée où les magasins ouvrent dans des conditions de sécurité des plus limites. Le personnel doit pouvoir bénéficier de repos supplémentaire mais aussi de limiter les temps où ils sont inutilement en contact avec le client.

Le personnel est à bout moralement et physiquement. Les entreprises doivent l'entendre .

De même, nous demandons des fermetures plus tôt le soir notamment dans les supermarchés et ce sans perte de salaire. En effet, force est de constater que le confinement et l'offre de transport en commun réduite limite fortement le nombre de clients en soirée. Encore une fois, fermer plus tôt permettrait aux travailleurs de pouvoir souffler, de limiter le contact avec les espaces potentiellement contaminants et de pouvoir encore bénéficier des transports en commun pour rentrer chez eux.

Le personnel est à bout moralement et physiquement. Les entreprises doivent l'entendre.

Il est évident qu'aucun élargissement des heures d'ouverture ne sera accepté !

2. Prime de remerciement : aujourd'hui, la croissance du chiffre d'affaires dans l'alimentaire est vertigineux. L'alimentaire se refait une santé au mépris de la santé de ces travailleurs. En effet, négocier des mesures sérieuses de compensation pour les travailleurs n'est pas à l'ordre du jour du secteur.

Nous demandons :

- Au niveau sectoriel, des jours de congé/récupération supplémentaires dans des modalités à définir pour permettre à chacun réellement d'en bénéficier.
- En plus de ce socle, les entreprises peuvent négocier des suppléments dans les modalités à définir en concertation avec les organisations syndicales.

Nous attendons donc des réponses sérieuses lors de la réunion de ce mercredi soir, à la hauteur de l'engagement des travailleurs du Commerce. C'est grâce aux travailleurs, que les magasins sont remplis.

Une grogne légitime monte et nous n'écartons pas que des actions se mettent en place.

Jan DE WEGHE
SETCa/BBTK

Valérie VANWALLEGHEM
SETCa/BBTK

Myriam DELMEE
SETCa/BBTK

Delphine LATAWIEC
CNE

Chris VAN DROOGENBROECK
ACV PULS

Stijn VANDERCROYSSSE
ACLVB

